

# AGENDA PAROISSIAL

<b>Lundi 31 janvier 2022</b> <i>Saint Jean Bosco</i> 18h00 Messe à Lamothe LMT	<b>Lundi 7 février 2022</b> <i>Sainte Eugénie</i> 18h00 Messe à Lamothe LMT
<b>Mardi 1er février 2022</b> <i>Sainte Ella</i> 16h00 Chapelet CG 18h30 Messe FR 19h00 Adoration et confessions FR	<b>Mardi 8 février 2022</b> <i>Sainte Jacqueline</i> 15h00 Messe La Triade FR <b>Mercredi 9 février 2022</b> <i>Sainte Apolline</i> 17h45 Chapelet de la Paix CG 18h30 Messe CG 19h00 Adoration CG
<b>Mercredi 2 février 2022</b> <i>Présentation du Seigneur au Temple</i> 17h45 Chapelet de la Paix CG 18h30 Messe CG	<b>Jeudi 10 février 2022</b> <i>Saint Arnaud</i> 15h00 Messe à Loubayssens CG 18h30 Messe VT 19h15 Groupe de louange FR
<b>Jeudi 3 février 2022</b> <i>Saint Blaise</i> 15h00 Messe au Pin VT 18h30 Messe VT 19h15 Groupe de louange FR	<b>Vendredi 11 février 2022</b> <i>Notre Dame de Lourdes</i> 09h00 Messe SEY 18h00 Heure de la Miséricorde FR 20h00 Répétition Chœur FR
<b>Vendredi 4 février 2022</b> <i>Sainte Véronique</i> 09h00 Messe SEY	<b>Samedi 12 février 2022</b> <i>Saint Félix</i> 18h30 Messe dominicale FR 18h30 Messe dominicale LAB
<b>Samedi 5 février 2022</b> <i>Sainte Agathe</i> 18h30 Messe dominicale FR 18h30 Messe dominicale LAB	<b>Dimanche 13 février 2022</b> <b>6<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire</b> 09h30 Messe dominicale SEY 10h30 Messe dominicale VT 11h00 Messe dominicale CG 12h00 Baptême FR
<b>Dimanche 6 février 2022</b> <b>5<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire</b> WEnd Retraite de confirmation 09h30 Messe SEY 11h00 Messe dominicale CG	

# EPHATA

PAROISSE DE LA SAUDRUNE

Cugnaux - Frouzins - Labastidette - Lamasquère - Seysses - Villeneuve



Presbytère : 05.61.92.08.99

mail : paroisse.saudrone@gmail.com

N° 765 - 30 janvier 2022 - 4<sup>ème</sup> dimanche du Temps Ordinaire - C

## Dimanche 30 janvier, Monseigneur Guy de Kerimel



sera installé comme archevêque de Toulouse au cours d'une messe à 14h30 en la cathédrale St-Étienne de Toulouse

(Les portes de la cathédrale ouvriront à 13h30)

La présentation et l'installation seront présidées par Mgr Olivier de Germay, archevêque métropolitain de Lyon et en présence de Mgr Celestino Migliore, nonce apostolique en France.

Originaire de Vendée où sa famille s'est installée, Guy de Kerimel est né le 7 août 1953 à Meknès, au Maroc. Étudiant, il intègre une classe préparatoire à l'École des chartes puis suit un cursus d'histoire à la Sorbonne, obtenant une maîtrise dans cette discipline. Pendant ses études à Paris, il entre en contact avec la Communauté de l'Emmanuel dont il devient membre en 1978. En 1979, il travaille auprès d'enfants handicapés mentaux dans un institut médico-pédagogique (IMP) à Sées, dans l'Orne. En 1980 et 1981, il accueille des adultes en difficulté dans le cadre de la Communauté de l'Emmanuel.

Entré au séminaire français de Rome, Guy de Kerimel se prépare à la prêtrise et obtient une licence de théologie à l'Université Grégorienne. Il est ordonné prêtre pour le diocèse d'Aix et Arles le 29 juin 1986. Une fois prêtre, il partage son temps entre la paroisse Saint-François d'Assise d'Aix-en-Provence dont il est vicaire de 1987 à 1989 et le séminaire diocésain Saint-Luc dont il est membre de l'équipe permanente et responsable de l'année propédeutique (1987-1996). Il est ensuite nommé curé de Gardanne, Biver, Mimet et Fuveau (1996-2000) et membre du Conseil épiscopal du diocèse d'Aix et Arles (1997-2000).

Nommé évêque auxiliaire de Nice le 19 février 2001, il est consacré le 17 juin de la même année. Sa devise épiscopale est « *Demeurez dans mon amour* ». Trois ans plus tard, le 6 mai 2004, il est nommé évêque coadjuteur de Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble avant de devenir évêque du diocèse de Grenoble-Vienne le 11 juin 2006.

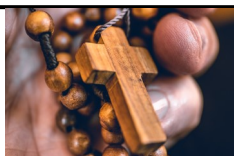
En parallèle, au sein de la Conférence des Évêques de France, après avoir été membre de la commission épiscopale de la vie consacrée, il devient membre de la Commission pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale. En novembre 2012, toujours au sein de la Conférence des Évêques de France, il est élu responsable d'un groupe de travail sur « *Le phénomène social de l'avortement et l'éducation des jeunes* ». Au cours de la réunion plénière de la Conférence des Évêques de France de mars 2017, il est élu président de la commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle.

« *S'il me manque l'amour, je ne suis rien.* » (1 Co 13, 2)

*Venez nombreux accueillir notre nouvel archevêque !*

La célébration sera diffusée sur la chaîne Youtube du diocèse de Toulouse ainsi que sur celle de KTO.

# La France prie



**De quoi s'agit-il ?** Récitation du chapelet sur la place publique.

**Quand ?** De préférence le mercredi soir à 18 heures, en union avec de nombreux groupes à travers le monde.

**Où ?** Dans chaque quartier de nos villes, dans chaque village de France devant un calvaire, une église, une statue dont notre pays est parsemé.

**Qui ?** Toutes les personnes de bonne volonté qui souhaitent réciter le chapelet. Que l'on soit seul, en famille, avec des amis, avec ou sans prêtre, chacun dans son village ou son quartier.

**Comment ?** Debout, à genoux, chacun comme il le souhaite et comme la météo le permet, à voix haute sans haut-parleur.

**Pourquoi ?** Pour confier notre pays, qui subit actuellement une crise sociétale des plus graves de son histoire, à la Très Sainte Vierge Marie et l'implorer pour qu'elle vienne en aide à ses habitants.

**Dans quel but ?** Il s'agit de poser un acte public de prière et de témoignage de notre Foi et donc de réciter ce chapelet en public partout en France pour ainsi mettre le domaine public sous la protection de la Sainte Vierge.

**Jusqu'à quand ?** Jusqu'à ce que la crise actuelle se soit résolue de manière pacifique et que la paix et la liberté soient revenues dans notre société.

Faisons ressusciter maintenant nos calvaires et nos statues à travers la France que nos aïeux ont battis pour que l'on prie. Confions la crise actuelle et notre pays à la Sainte Vierge qui saura écouter la prière de ses enfants. Prions pour les autorités civiles et ecclésiastiques afin qu'elles prennent conscience de leur responsabilité pour le bien commun, la paix et la liberté dans la société et agissent en fonction dans le respect du droit naturel.



Est-ce légal ? La liberté de la pratique religieuse en public et en groupe est garantie par la constitution et par de nombreuses conventions et traités. Il faut toutefois respecter les normes en vigueur au lieu où l'on se trouve. Il est important de ne pas gêner la circulation, de rester dans un regroupement à caractère EXCLUSIVEMENT religieux.

Depuis 6 semaines, partant d'Autriche puis en Allemagne, Suisse, Italie, Slovaquie, République Tchèque et même jusqu'en Australie et au Canada, les catholiques se retrouvent déjà en plus d'un millier d'endroits chaque mercredi à 18 heures pour réciter le chapelet en public. Rejoignons-les !

**Chapelet devant la statue de la Vierge  
à côté de l'église de Seysses  
tous les mercredis à 18 h 00.**



Les groupes de Foi et Lumière de toute la France (réunions un dimanche par mois de personnes avec différences intellectuelles, avec leurs parents et des amis) fêteront les 50 ans de la création du mouvement, par un pèlerinage de 3 jours à Lourdes à la Toussaint 2022.

Pour aider à l'organisation de ce pèlerinage, qui regroupera plusieurs milliers de personnes, et en baisser le coût, plusieurs membres du groupe de la Violette, dont le coordinateur est l'un de nos paroissiens, seront avec nous lors de la messe du **Dimanche 30 Janvier à Cugnaux**.

Ils nous proposeront des objets, plantes, ainsi que des gourmandises fraîches ou de conservation, à la sortie de la messe de 11h.

## APPEL... Recherche véhicule avec aménagement handicapé

Une famille toulousaine, dont le fils (37 ans) est très handicapé et en fauteuil roulant, recherche, en prêt ou location, un véhicule genre Partner/Kangoo/Doblo ayant un aménagement handicapé. Cette demande est pour une durée de 6 à 8 mois, en attendant de pouvoir acheter un nouveau véhicule équipé.

Leur voiture (Partner Peugeot aménagé à l'arrière pour que leur fils, sur son fauteuil roulant électrique, puisse monter) vient de brûler, heureusement sans dommages physiques pour les occupants. C'est une épreuve, car c'est le seul véhicule de la famille. Il est urgent pour eux de trouver une solution de remplacement.

*Si vous avez une idée ou une proposition, merci de bien vouloir contacter le presbytère de Villeneuve.*

# CARNET

## Baptêmes

13/02 - FR - Aellyn BRAULT

20/02 - FR - Alba DO NASCIMENTO

27/02 - CG - Juliette PENCHENAT

## Obsèques

25/01 - VT - Cécile CATRIER +

## Intentions de messes

30/01 - Seysses

- François PORRAL +

30/01 - Cugnaux

- Famille GEGOUT +

- Joseph BRAVO +

- Colette MERLAND +

- Ames du Purgatoire +

31/01 - Lamothe

- Famille CASIER DRAY FORET +

03/02 - Villeneuve-Tolosane

- Corinne SANCHEZ +

04/02 - Seysses

- Madeleine DASSIEU +

05/02 - Frouzins

- Zita COSTA MAGNE +

- Ames du Purgatoire +

06/02 - Cugnaux

- Famille GEGOUT +

- Colette MERLAND +

- Guy FEUILLERAT +